

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

3° ANNÉE.

N° 10.

OCTOBRE 1860.

AVIS

Les bureaux de la Revue Spirite, et le domicile particulier de M. Allan KARDEC sont transférés rue Sainte-Anne, n° 59, passage Sainte-Anne.

Réponse de M. Allan Kardec

A la Gazette de Lyon.

Sous le titre de *Une séance chez les Spirites*, la *Gazette de Lyon* a publié dans son n° du 2 août 1860, l'article suivant, auquel M. Allan Kardec, pendant son séjour à Lyon, a fait la réponse qu'on trouvera ci-après, mais que ce journal n'a pas encore jugé à propos de reproduire.

« On appelle Spirites certains hallucinés qui, ayant rompu avec toutes les croyances religieuses de leur époque et de leur pays, font néanmoins profession de se croire en rapport avec les Esprits.

Enfanté par les tables tournantes, le Spiritisme n'est cependant qu'une des mille formes de cet état pathologique dans lequel le cerveau humain peut tomber, lorsqu'il se laisse aller à ces mille aberrations dont l'antiquité, le moyen âge et les temps actuels n'ont donné que trop d'exemples.

Condamnées prudemment par l'Eglise catholique, toutes ces recherches mystérieuses qui sortent du domaine des faits positifs, n'ont d'autre résultat que de produire la folie chez ceux qui s'en occupent, en supposant que cet état de folie ne soit pas déjà passé à l'état chronique dans le cerveau des adeptes, ce qui est loin d'être démontré.

Les Spirites ont un journal à Paris, et il suffit d'en lire quelques passages pour s'assurer que nous n'exagérons rien. L'ineptie des questions